



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Généralisation protocole - profession d'opticiens et Ehpad

Question écrite n° 12716

Texte de la question

Mme Alix Fruchon attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la généralisation annoncée par le Gouvernement du protocole d'expérimentation noué entre la profession d'opticiens et les Ehpad, dans deux régions de France. En l'espèce, l'accès aux soins visuels reste largement insuffisant pour les personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap, notamment ceux qui résident en Ehpad. D'où la mise en place, depuis janvier 2022, d'une expérimentation autorisant les opticiens à réaliser des examens de vue directement en Ehpad au sein de deux régions de France. Les retours de cette expérimentation sont extrêmement positifs de la part des opticiens, des résidents, du personnel des Ehpad et des autorités publiques. L'on estime que près de 40 % des plus de 78 ans en Ehpad nécessitent une correction ou un suivi optique actif. Ces interventions améliorent non seulement la vision, mais aussi l'estime de soi et la qualité de vie des résidents, tout en évitant des rendez-vous médicaux inutiles et des déplacements toujours contraignants pour les résidents. Évidemment, l'objectif est aussi de rediriger les résidents qui en ont besoin chez l'ophtalmologiste et l'opticien obtient plus facilement un rendez-vous lorsqu'il peut déjà décrire globalement l'état de santé du patient. C'est pourquoi, au regard de ces éléments, elle aimerait savoir si le Gouvernement entend généraliser rapidement ce protocole d'expérimentation noué entre la profession d'opticiens et les Ehpad.

Données clés

Auteur : [Mme Alix Fruchon](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12716

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#), page 1085